

Séance du 10 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix mars le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Bernard PEYROULET, Maire,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	21	23
		Pour : 23
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

MMES. M. ALLANOT Yves, BAREILLE Muriel, CAMPOS Patricia, CAPDEVILLE Gaëlle, CAYRON Gérard, CHAPOTHIN Francis, DOUARD Vincent, GELIZE Cédric, HUSTET Hervé, LACROIX Caroline, LAFFAILLE Denis, LANDRIEU Floriane, LAPLACE-NOBLE Karine, LENOIR Thomas, MALABAT Romain, PEYROULET Bernard, PROVENCE Julien, REIMANN Julien, SENTAURENS Laurence, TADDEI Anne-Claire, VIRLOGEUX Angélique

Procurat(s) :

Mmes BERGÉ Geneviève (F. CHAPOTHIN), LALANNE Gisèle (M. BAREILLE)

Date de la convocation
06 mars 2023

Etai(en)t absent(s) :

Date d'affichage
06 mars 2023

Etai(en)t excusé(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

16 mars 2023

A été nommé(e) **secrétaire de séance :**

et publication du

16 mars 2023

AFFECTATION DES RESULTATS 2022

L'Assemblée Délibérante, réunie sous la présidence de M. Bernard PEYROULET, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 le dix mars deux mille vingt trois,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	1 945,84
- un déficit reporté de :	2 535,06
Soit un déficit de fonctionnement cumulé de :	589,22
- un excédent d'investissement de :	19 753,50
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un excédent de financement de :	19 753,50

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : DÉFICIT	589,22
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	589,22

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT 19 753,50

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Sauvagnon

Le Maire PEYROULET Bernard

